



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 février 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1998

**Cession à la Région d'une parcelle de terrain sise à l'angle des Rues
Corderie/Eiffel/Barbusse**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Claire MINALI-BELLA donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

DELIBERATION D98063

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 1998

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Cession à la Région d'une parcelle de terrain sise à l'angle des
Rues Corderie/Eiffel/Barbusse**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre du transfert du Lycée Jean Macé sur le site Henri BARBUSSE, la Ville de NIORT avait acquis une parcelle de terrain sise à l'angle des rues Eiffel/Corderie. Cette parcelle était dès l'origine, comprise dans le périmètre du programme lié au transfert du lycée (BM n° 644p).

Après plusieurs années de fonctionnement de cet établissement, il se confirme que des besoins supplémentaires existent en matière de sport et de stationnement ce qui a conduit la Région à solliciter à nouveau la Ville de Niort au sujet de ce terrain resté inutilisé à ce jour.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter de céder le terrain compris entre les rues Corderie/Eiffel et Barbusse soit 31 a 43 ca à prélever sur la parcelle cadastrée section BM n° 644.

Dans le but de faciliter la réalisation de ce projet, la Région ayant pour sa part, décidé en son temps, de supprimer la participation financière de la Ville aux travaux d'entretien et grosses réparations effectués dans les lycées (délibération du Conseil Régional en date du 23 Décembre 1993), cette cession s'effectue à titre gratuit. La valeur vénale du terrain cédé à la Région a été estimée à 722.890 F par le Service du Domaine.

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera reçu par Maître PASCO, Notaire à POITIERS. Tous les frais découlant de cette opération seront à la charge de la Région. Pour la Ville, cette opération sera imputée sur le chapitre 906-6511-2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)